

**Avis d'arrêt des prises des jeux et résiliation des règlements des jeux de grattage de La Française des jeux accessibles par internet dénommés
« MISSION NATURE », « STAR MAX », « PACTOLE » et « BONNE PILE »**

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MISSION NATURE », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MISSION NATURE » fait le 19 février 2025 et modifié le 28 avril 2025, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 03 novembre 2025. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « MISSION NATURE » fait le 19 février 2025 et modifié le 28 avril 2025, est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Article 2

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « STAR MAX », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « STAR MAX » fait le 12 février 2024 et modifié le 28 avril 2025, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 24 novembre 2025. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « STAR MAX » fait le 12 février 2024 et modifié le 28 avril 2025, est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Article 3

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « PACTOLE », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « PACTOLE » fait le 1^{er} décembre 2015 et modifié le 15 octobre 2021, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 24 novembre 2025. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « PACTOLE » le 1^{er} décembre 2015 et modifié le 15 octobre 2021, est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Article 4

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « BONNE PILE », pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « BONNE PILE » fait le 16 décembre 2024, sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 24 novembre 2025. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « BONNE PILE » fait le 16 décembre 2024, est résilié à compter du lendemain de l'arrêt des prises de jeu.

Fait le 29 octobre 2025,

Par délégation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri